Désobéissance toujours , et encore...

Le Réseau des enseignants du primaire en résistance a tenu sa deuxième université d'été fin Août à Lyon pendant 2 jours et demi.

Ce réseau d'enseignants du primaire constitué de manière informelle fin 2008 prouve ainsi qu'il s'est installé dans la durée.

Pour l'anecdote on peut se rappeler comment le ministre Darcos traîtait les premiers "désobéisseurs" et cherchait à discréditer leur action . Il était même allé jusqu'à inciter les syndicats, à se désolidariser de ces "vilains" désobéisseurs.

Ces deux jours ont permis à une cinquantaine de participants de faire le bilan des actions de l'année et de réfléchir à des perspectives. Un texte d'actions, d'orientations et de propositions fait une synthèse des décisions prises. (Les personnes intéressées pour le recevoir peuvent se signaler)

A noter qu'un moment fort de cette rencontre a été l'échange avec plusieurs partenaires invités. Sans nul doute des convergences, des pistes de travail pour la suite ont été trouvées.

Le service public d'éducation est en danger, la situation se dégrade encore et encore. Il est de notre responsabilité de trouver les réponses à la hauteur des enjeux.

Ces deux jours ont permis aussi au Réseau de se structurer un peu afin d'améliorer un fonctionnement qui reste assez souple, et de partager les responsabilités.

Le Réseau ne se positionne pas comme une structure "concurrente" des syndicats mais plutôt complémentaire. Nombreux parmi les désobéisseurs sont syndiqués et mènent aussi une action pour faire entendre au sein de leur organisation, la pertinence, la spécificité de la désobéissance.

Une ligne directrice dans notre action pourrait se résumer ainsi : **aux réformes néfastes que nous dénonçons, que nous refusons d'appliquer, auxquelles nous refusons de nous soumettre, nous opposons dans le même temps "un programme constructif", des mesures alternatives, pour montrer le service public d'éducation que nous construisons, que nous sommes prêts à défendre.** Nous avons à coeur que ce message soit entendu des parents d'élèves et de l'opinion publique en général.

C'est le sens de la campagne "l'éducation est un droit pas un privilège" qui va être lancée dans les prochains jours. Nous invitons chaque enseignant du primaire ou du secondaire à s'investir dans cette campagne de désobéissance qui débutera par une adresse au président de la République, au ministère de l'EN , au premier ministre. Un blog spécial va être dédié à cette campagne.

Nous n'avons cessé d'être en posture d'ouverture, de dialogue avec notre hiérarchie, avec les collègues. C'est toujours le cas maintenant, après les nombreuses sanctions subies par certains d'entre nous durant l'année 2009 (retraits de salaire, déplacements d'office, abaissement d'échelon, non promotion d'échelon, retrait de la fonction de direction)

Plusieurs personnes sur le 13 sont engagées dans les actions de ce réseau. Des listes de diffusion existent; des réunions à Marseille ont eu lieu. A ceux qui souhaitent en savoir plus ou s'investir de nous contacter.

La lutte continue.

www.resistancepedagogique.org
contact13@resistancepedagogique.org

Base Élèves : dites NON!

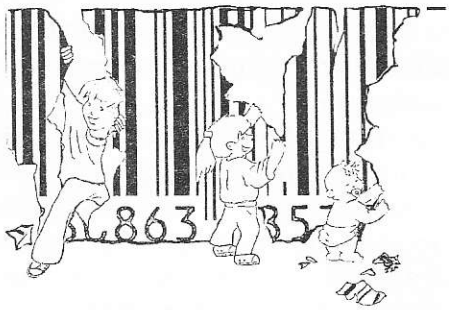

Enseignants, parents, en toute légalité, vous pouvez neutraliser ce fichage illégal! Informez les parents de leur droit d'opposition et refusez d'utiliser les renseignements de Base Élèves pour alimenter d'autres fichiers scolaires!

Après la décision du Conseil d'État cet été, le Collectif National de Résistance à Base Élèves (CNRBE) propose 4 nouveaux documents :

1.Droit d'opposition : courrier de demande de ne pas inscrire ou de supprimer l'inscription de mon enfant dans BE et la BNIE:

2.Tract rentrée 2010.

3.Information à remettre au directeur en même temps que la fiche de renseignements (ou après pour ceux qui l'ont déjà rendue). Pensez à ajouter à la main sur la fiche de renseignements de l'école : «Je refuse que les données renseignées sur cette fiche alimentent Base élèves 1er degré et la BNIE et soient diffusées hors de l'école.»

4.Lettre ouverte à nos collègues qui se sentent mal à l'aise avec la Base Elèves et qui n'osent pas en parler...

Le jugement du Conseil d'État contre BE et le fichier national BNIE rétablit le droit d'opposition des parents et confirme l'illégalité de tout rapprochement ou mise en relation des données de Base Élèves avec d'autres fichiers. Mais si d'importantes illégalités sont ainsi reconnues, suite aux 2100 plaintes de parents, le CE a décidé de laisser poursuivre l'utilisation de BE et de la BNIE pour une nécessité qui n'a pas été démontrée (moyennant certains aménagements impératifs à mettre en œuvre le 19 octobre au plus tard).

Le CNRBE demande que les recommandations du Comité des Droits de l'Enfant des Nations Unies soient respectées («ne saisir dans les bases de données que des renseignements personnels anonymes et de légiférer sur l'utilisation des données collectées en vue de prévenir une utilisation abusive des informations.»). Rappelons que BE concerne tous les enfants, quel que soit leur type de scolarisation, et le fichier national BNIE, tous les jeunes et adultes en formation. Ainsi, par le jeu d'un identifiant unique prévu pour 35 ans, ces fichiers constituent d'immenses banques de données sur les jeunes et leur famille.

Le CNRBE attend toujours que les sanctions infligées aux directeurs résistants soient annulées, comme l'ont demandé d'autres instances des Nations Unies. Documents sur : http://retraitbaseeleves.wordpress.com/